

Conseil de communauté

Lundi 27 mars 2023,
à 18 h 30, à Guinarthe.



Communauté de Communes
du **Béarn des Gaves**
terre de partage

BUDGET - FINANCES

Comptes administratifs 2022 Budgets annexes

Faits marquants de l'année :

- Le budget général a financé en 2022 la dette antérieure à la fusion des intercommunalités non prise en charge, pour un montant de 158 703 €, ce qui a permis de neutraliser le déficit d'investissement reporté.
- Le stock final de 440 323 € correspond au capital restant à rembourser des 3 emprunts contractés sur la zone des Pyrénées.

Affectation des résultats 2022

Zone Pyrénées

CA 2022 - Budget Zone des Pyrénées		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	689 555,95	689 555,95
Reports N-1		
Réalisations 2022 + Reports N-1	689 555,95	689 555,95
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	511 782,95	670 486,23
Reports N-1	158 703,28	
Réalisations 2022 + Reports N-1	670 486,23	670 486,23
Résultat de clôture invest.	0,00	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		0,00

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE PYRÉNÉES

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.

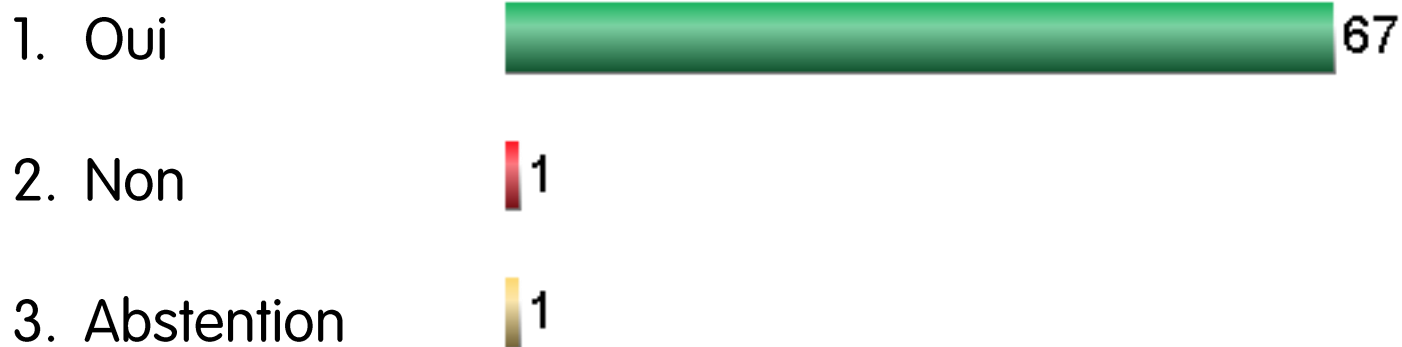


Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE PYRÉNÉES

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.



Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE PYRÉNÉES

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :69

Faits marquants de l'année :

- Les derniers frais annexes de bornage et d'éclairage public ont été comptabilisés en décembre 2022. La demande du solde de la DSIL a par conséquent été envoyée début 2023.
- Le remboursement du capital de l'emprunt est financé par une avance du budget général dans l'attente de la vente des terrains. Aucune vente n'a été réalisée en 2022.

Affectation des résultats 2022

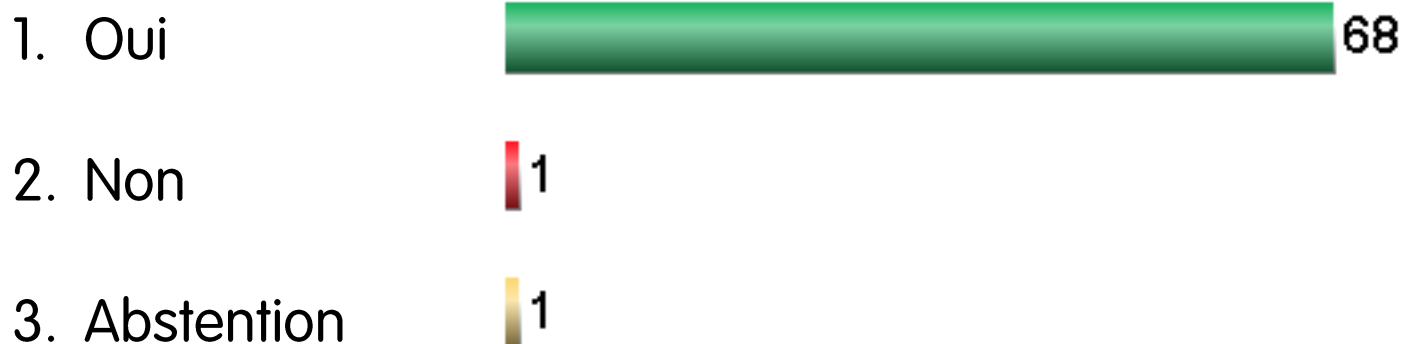
Zone Lasgourgues

CA 2022 - Budget Zone de Lasgourgues		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	233 481,46	233 481,46
Reports N-1		
Réalisations 2022 + Reports N-1	233 481,46	233 481,46
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	238 333,35	226 305,47
Reports N-1		12 027,88
Réalisations 2022 + Reports N-1	238 333,35	238 333,35
Résultat de clôture invest.	0,00	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		0,00

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE LASGOURGUES

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.

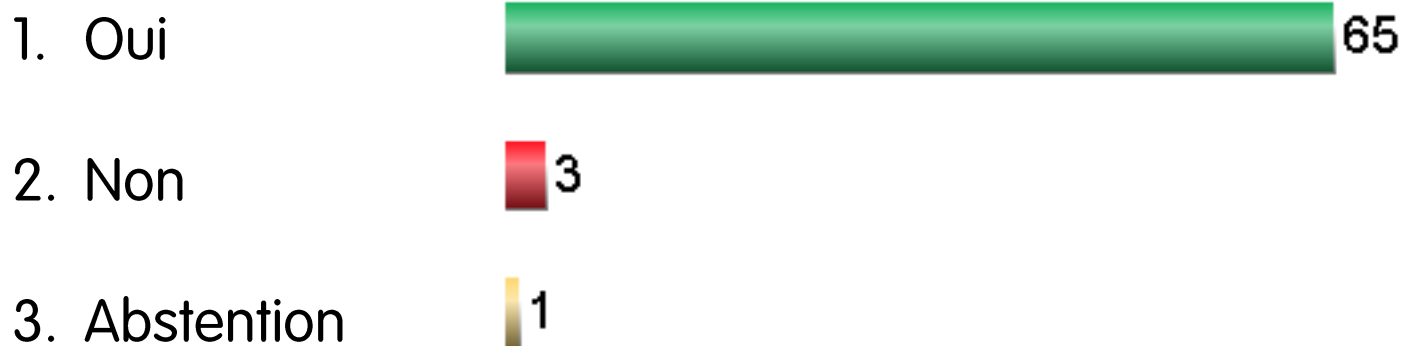


Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE LASGOURGUES

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.



Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE LASGOURGUES

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :69

Faits marquants de l'année :

- La vente du lot 6 à M. Levite, signée le 27 décembre 2022, n'a pas pu être comptabilisée sur l'exercice comptable 2022. Il restera donc 3 lots à vendre après prise en compte de cette vente en 2023.
- Pour ne pas continuer à reporter un déficit d'investissement tous les ans, une avance du budget général a été comptabilisée en 2022 pour un montant de 184 373 €. Cette avance sera remboursée au fur à mesure des ventes de terrains.

Affectation des résultats 2022

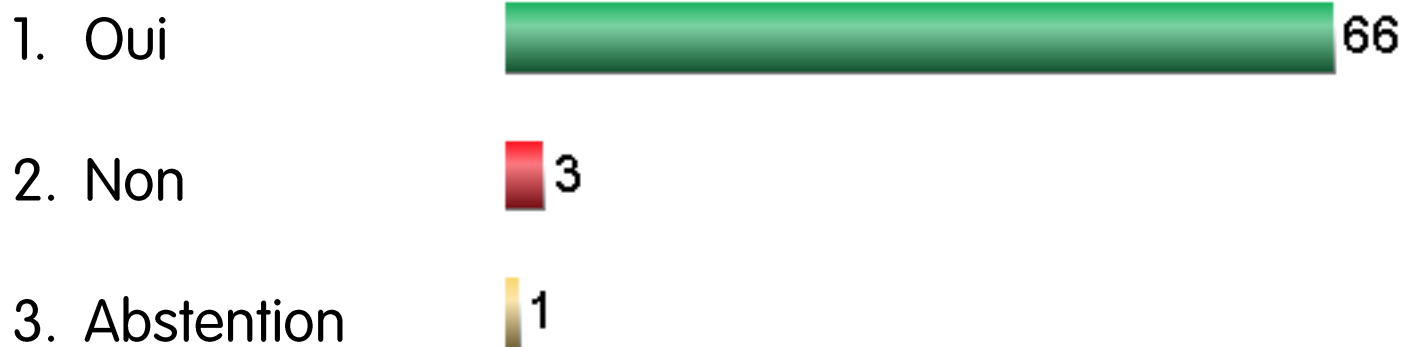
Zone Glaces

CA 2022 - Budget Zone des Glaces		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	242 156,34	242 156,34
Reports N-1		
Réalisations 2022 + Reports N-1	242 156,34	242 156,34
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	238 239,16	422 611,85
Reports N-1	176 441,81	
Réalisations 2022 + Reports N-1	414 680,97	422 611,85
Résultat de clôture invest.	7 930,88	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		7 930,88

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE GLACES

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.

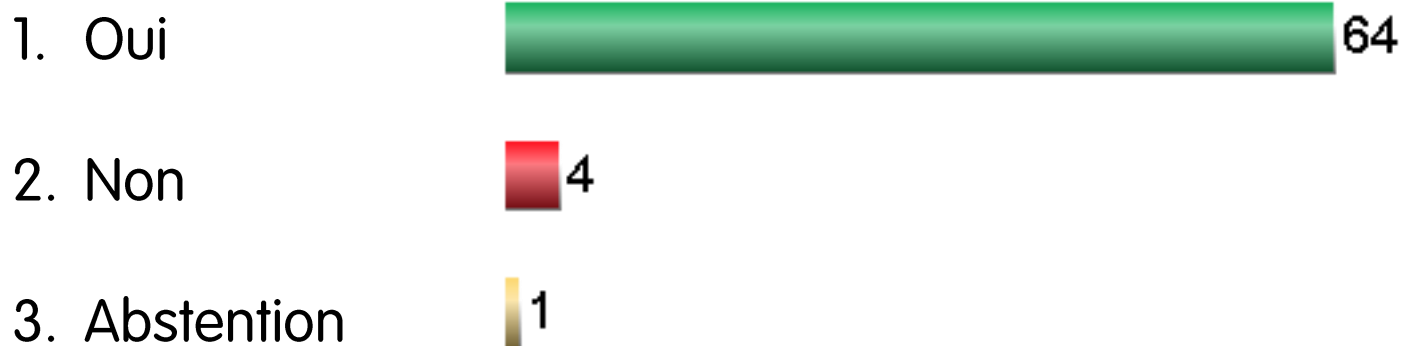


Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE GLACES

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.

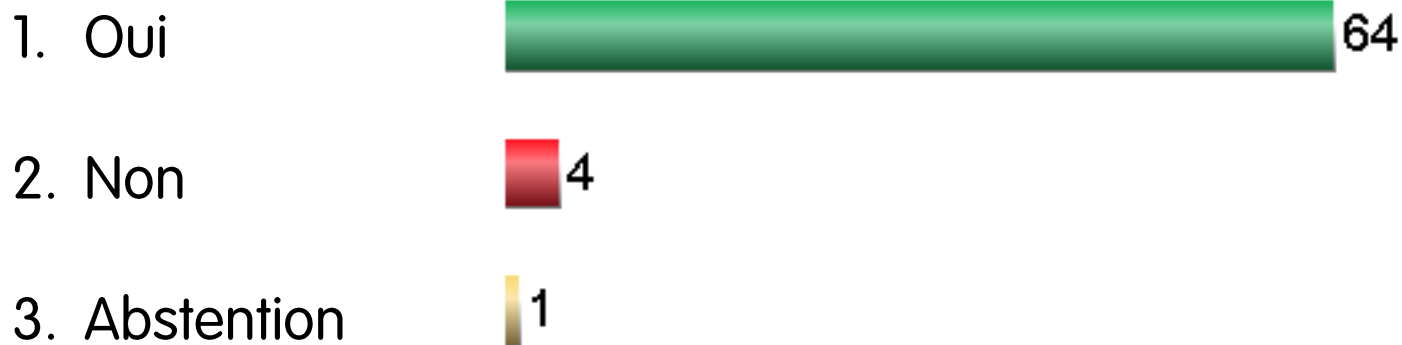


Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZONE GLACES

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :69

Faits marquants de l'année :

- La vente des 2 lots restants a été réalisée en 2022.
- La clôture de ce budget a été votée au 31 décembre 2022, après remboursement de l'avance au budget général d'un montant de 54 417 €, une régularisation des centimes de TVA et une subvention du budget général de 1 923 € afin de solder les écritures comptables.

Affectation des résultats 2022 ZA Castetnau

CA 2022 - Budget Lotissement Castetnau		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	54 722,83	54 722,83
Reports N-1		
Réalisations 2022 + Reports N-1	54 722,83	54 722,83
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	54 416,61	54 722,83
Reports N-1	306,22	
Réalisations 2022 + Reports N-1	54 722,83	54 722,83
Résultat de clôture invest.	0,00	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		0,00

VOTE DES CG / CA / AR 2022 ZA CASTETNAU

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.



Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

ZA CASTETNAU

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.



Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022 ZA CASTETNAU

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :69

Faits marquants de l'année :

- La vente d'une parcelle de 1 456 m² à la SARL P'tits Pouss prévue au budget primitif 2022 a été signée le 5 janvier 2023. La recette a donc été engagée en 2022 sur la base de la promesse de vente signée.
- Sachant que le coût de revient du m² sur cette parcelle est de 39,51 €/m², il a été nécessaire de prévoir une subvention du budget général à hauteur du déficit.

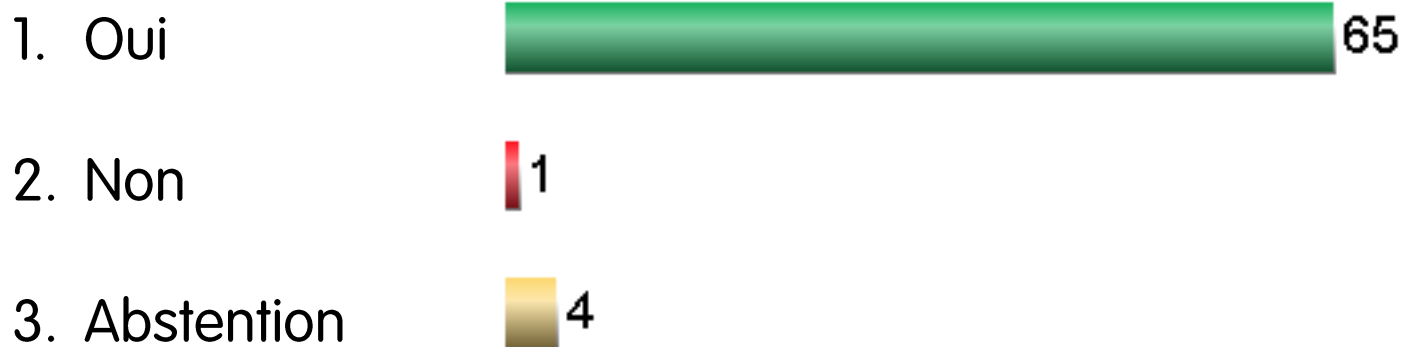
Affectation des résultats 2022

Mijourne

CA 2022 - Plateforme Unité Légumière Mijourne		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	96 408,51	96 408,51
Reports N-1		
Réalisations 2022 + Reports N-1	96 408,51	96 408,51
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	0,00	96 408,13
Reports N-1	96 408,13	
Réalisations 2022 + Reports N-1	96 408,13	96 408,13
Résultat de clôture invest.	0,00	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		0,00

VOTE DES CG / CA / AR 2022 MIJOURNE

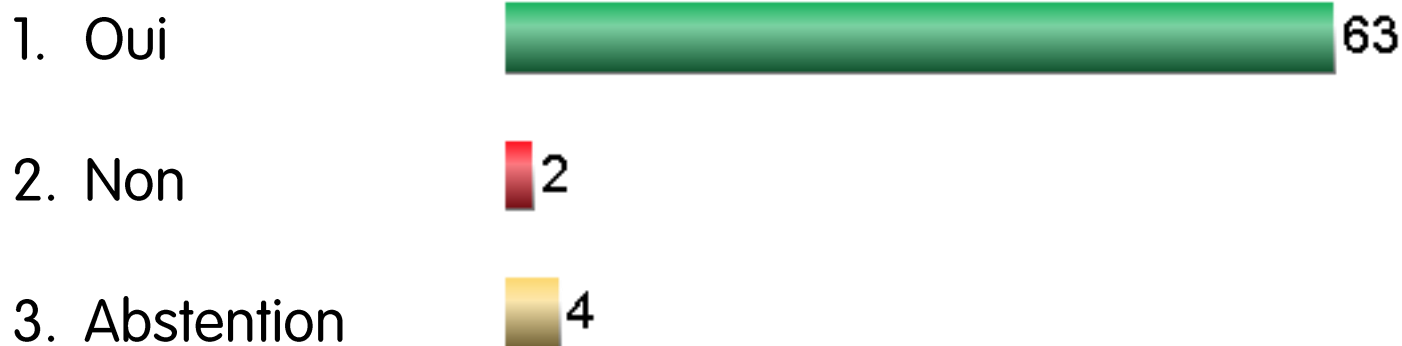
Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.



Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022 MIJOURNE

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.



Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

MIJOURNE

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :70

Faits marquants de l'année (investissement) :

- Les travaux de construction de la Halle sont gérés, budgétairement, avec une Autorisation de Programme (AP). Cette AP n°2022001 votée le 30 juin 2022 correspond au plan de financement validé lors de ce même Conseil. L'AP sera revue en 2023 avec la validation du plan de financement définitif.
- Un emprunt de 1 200 000 € a été contracté pour financer le projet avec un déblocage des fonds sur 2 ans.

Faits marquants de l'année (fonctionnement) :

- Tous les bureaux et ateliers de la Station sont loués ou mis à disposition (1 départ/1 arrivée).
- 7/8 co-workers permanents.
- Action de communication : reportage photos pour les 2 bâtiments La Halle et La Station.
- Aide à l'expérimentation dans l'innovation sociale (formation gouvernance partagée).

Affectation des résultats 2022

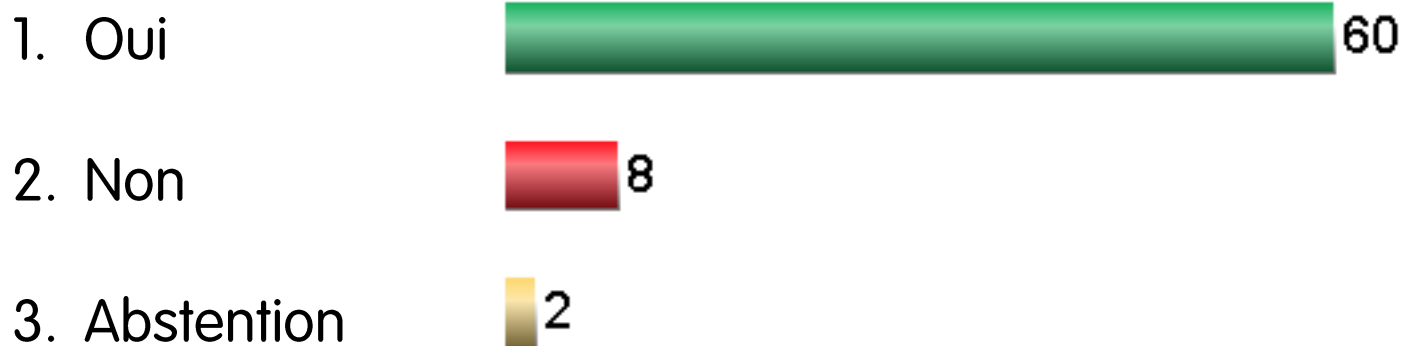
Bât. vocation éco

CA 2022 - Budget Bâtiments à vocation économique		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	90 178,17	89 991,88
Reports N-1		186,29
Réalisations 2022 + Reports N-1	90 178,17	90 178,17
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	274 396,92	925 153,78
Reports N-1		13 572,01
Réalisations 2022 + Reports N-1	274 396,92	938 725,79
Résultat de clôture invest.	664 328,87	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>	2 632,50	
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		664 328,87

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BÂTIMENT À VOCATION ÉCO

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.

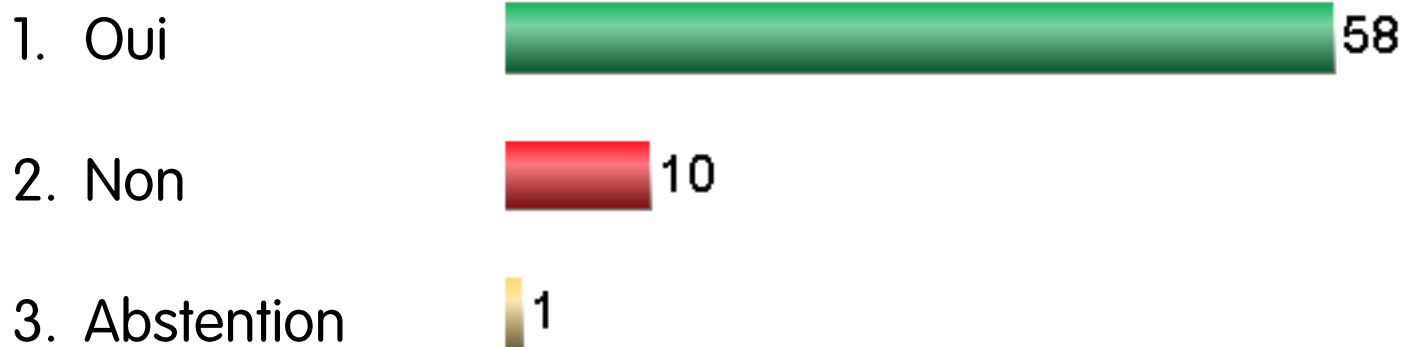


Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BÂTIMENT À VOCATION ÉCO

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.

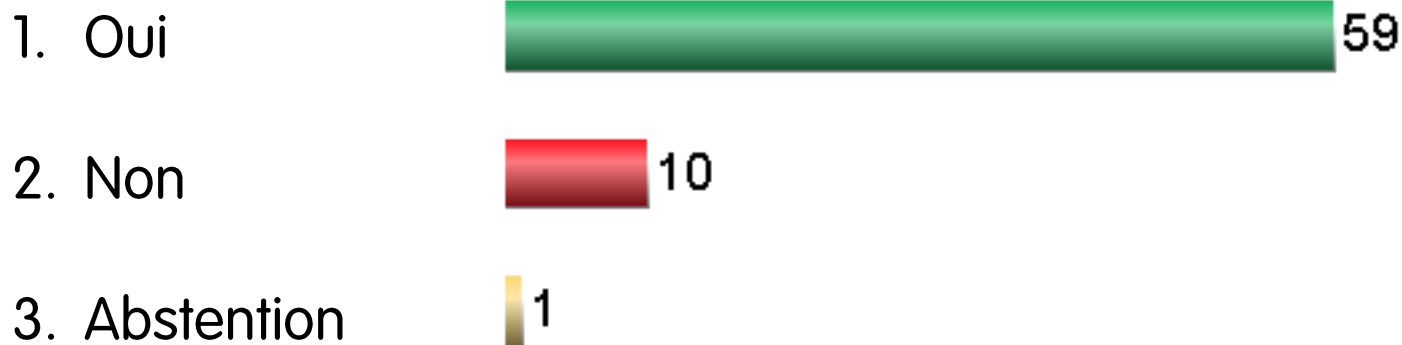


Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BÂTIMENT À VOCATION ÉCO

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :70

Faits marquants de l'année :

Avec un emprunt souscrit sur 15 ans et un crédit-bail signé pour une durée de 19 ans, le montant du loyer vient couvrir partiellement le remboursement de l'annuité d'emprunt jusqu'à extinction du prêt (le solde non couvert est financé par une avance et une subvention du budget général).

- En fonctionnement, il n'y a pas eu de frais de copropriété (CCBG, Mairie de Labastide-Villefranche, entreprise du boulanger) en 2022.

Affectation des résultats 2022

Boulangerie Labastide-V.

CA 2022 - Budget Boulangerie Labastide Villefranche		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	2 614,44	2 614,44
Reports N-1		
Réalisations 2022 + Reports N-1	2 614,44	2 614,44
Résultat de clôture fonct.	0,00	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	17 666,64	17 961,72
Reports N-1	295,08	
Réalisations 2022 + Reports N-1	17 961,72	17 961,72
Résultat de clôture invest.	0,00	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		0,00
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		0,00
Résultat d'investissement reporté (001)		0,00

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BOULANGERIE

LABASTIDE-VILLEFRANCHE

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.



Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BOULANGERIE

LABASTIDE-VILLEFRANCHE

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.



Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BOULANGERIE

LABASTIDE-VILLEFRANCHE

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :70

Comptes administratifs 2022 Budgets autonomes

Compte administratif 2022

Photovoltaïque

Faits marquants de l'année :

La vente d'électricité permet de financer l'emprunt et les dépenses afférentes au fonctionnement des panneaux photovoltaïques.

- La régularisation de l'actif et du passif par le SGC en 2022 permet de comptabiliser les échéances de la dette directement dans le budget. De plus, la comptabilisation des amortissements a repris avec une dotation annuelle augmentée afin de ne pas allonger la durée globale d'amortissement.

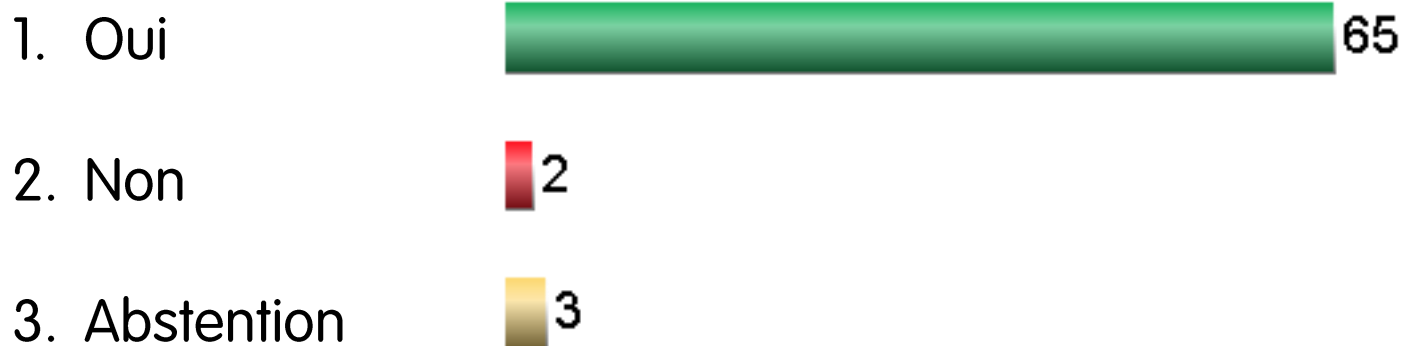
Affectation des résultats 2022 Photovoltaïque

CA 2022 - Budget Panneaux Photovoltaïques		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	9 956,78	10 400,17
Reports N-1		9 782,94
Réalisations 2022 + Reports N-1	9 956,78	20 183,11
Résultat de clôture fonct.	10 226,33	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	16 556,22	24 749,78
Reports N-1	4 178,52	
Réalisations 2022 + Reports N-1	20 734,74	24 749,78
Résultat de clôture invest.	4 015,04	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>		
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		10 226,33
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		10 226,33
Résultat d'investissement reporté (001)		4 015,04

VOTE DES CG / CA / AR 2022

PHOTOVOLTAÏQUE

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.

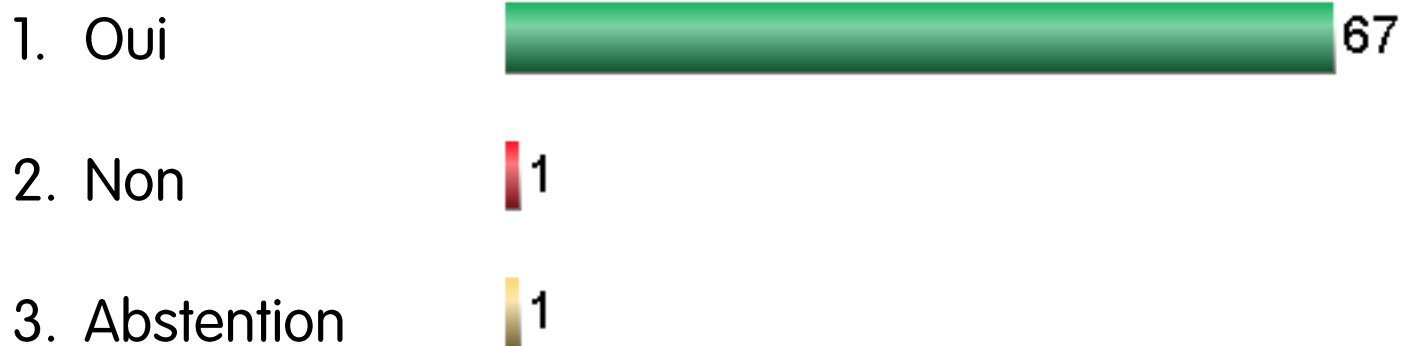


Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

PHOTOVOLTAÏQUE

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.



Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

PHOTOVOLTAÏQUE

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :70

Faits marquants de l'année (investissement) :

- Le passage du secteur de Navarrenx collecté en sacs jaunes jusqu'au 31 décembre 2022 à la collecte en bacs jaunes au 1er janvier 2023 ainsi que la dotation en bacs plus grands avec l'extension des consignes de tri ont nécessité l'achat de 4 330 bacs pour un coût d'investissement de 153 133 €.

Faits marquants de l'année (fonctionnement) :

- Le produit de la RI 2022, première facturation pour l'ensemble du territoire, est de 1 982 086 €, auquel s'ajoute une régularisation d'environ 54 000 € de la redevance 2021 (rattachement du 2e semestre 2021 sous-estimé au 31 décembre).
- Dans le cadre de la convention signée avec l'ADEME pour le déploiement de la tarification incitative, la CCBG a perçu un acompte intermédiaire de 45 471 € en 2022. Le solde sera perçu en 2023 après transmission de l'ensemble des documents prévus à l'annexe technique de la convention.

Faits marquants de l'année (fonctionnement) :

- La facturation 2022 de la prestation du syndicat Bil Ta Garbi est d'un montant de 815 397 €.
- Le coût du poste carburant s'élève à 122 334 € en 2022, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2021 due à la hausse du prix du litre de carburant.
- Concernant les charges de personnel, de nombreux arrêts maladie, notamment à cause du Covid, ont entraîné un recours important à l'intérim à hauteur de 53 585 €.

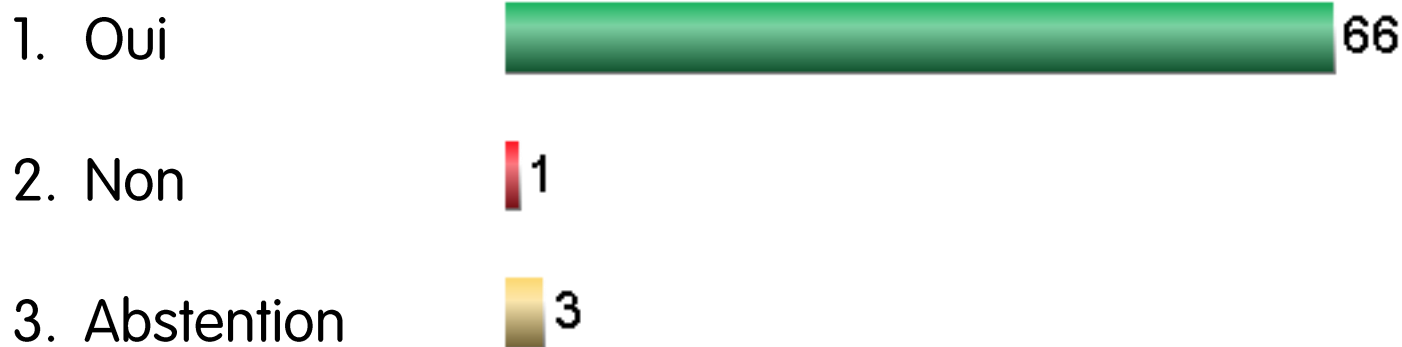
Affectation des résultats 2022

Déchets

CA 2022 - Budget Déchets		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	2 186 368,04	2 110 401,59
Reports N-1		91 239,48
Réalisations 2022 + Reports N-1	2 186 368,04	2 201 641,07
Résultat de clôture fonct.	15 273,03	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	336 984,04	315 273,41
Reports N-1		42 284,16
Réalisations 2022 + Reports N-1	336 984,04	357 557,57
Résultat de clôture invest.	20 573,53	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>	9 728,00	
	Affectation des résultats	
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		15 273,03
Affectation complémentaire en réserve (1068)		0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		15 273,03
Résultat d'investissement reporté (001)		20 573,53

VOTE DES CG / CA / AR 2022 DECHETS

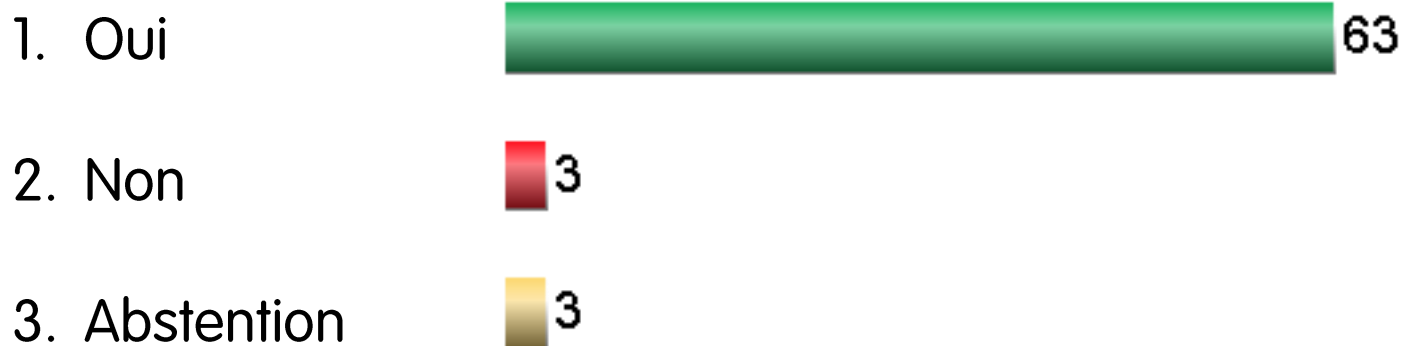
Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.



Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022 DECHETS

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.

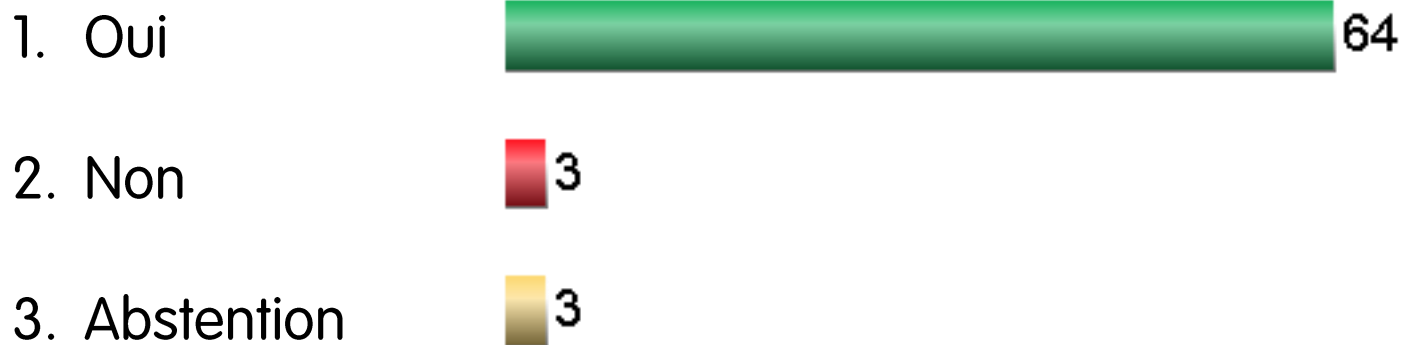


Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

DECHETS

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :70

Compte administratif 2022 Budget général

Compte administratif 2022

Contexte général

- L'inflation a fortement impacté l'année 2022. Cette inflation a entraîné une augmentation générale des coûts de fonctionnement, notamment des coûts de l'énergie, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, trois augmentations successives du SMIC ou encore la hausse des taux d'intérêts bancaires.
- Concernant le coût de l'énergie, grâce au groupement de commandes avec Territoire d'énergie Pyrénées-Atlantiques avec des contrats figés sur 3 ans (2020-2022), l'augmentation moyenne du coût de l'électricité constatée en 2022 est de 15 % et celle du gaz de 13 %.

Faits marquants de l'année (investissement) :

- Les dépenses de travaux, achats ou subventions d'investissement du budget général en 2022 s'élèvent à 791 914 €, dont 184 373 € d'avance au budget annexe zone des Pyrénées et 308 120 € de restes à réaliser.
- La vente de la dernière parcelle disponible à la zone du Herre a permis de dégager une recette d'investissement de 40 880 € HT.

Équipements sportifs

Faits marquants de l'année (fonctionnement) :

- Les équipements sportifs, les plus grands consommateurs d'énergie de la collectivité, sont impactés par l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz.
- Après une année 2021 avec une tarification spécifique des entrées piscines liée aux créneaux horaires imposés par les conditions sanitaires, les recettes d'entrées pour l'année 2022 se montent à 31 922 €, niveau équivalent aux recettes de 2018/2019.

Enfance-Jeunesse

Faits marquants de l'année :

- Avec la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) remplacé par la Convention Territoriale Globale (CTG), depuis le 1er janvier 2022, les aides de la CAF sont directement versées aux structures ayant une délégation de service public. La CCBG perçoit uniquement les aides pour les services gérés en régie et pour les agents en charge de la coordination. La CTG n'étant pas signée à ce jour, les aides relatives à 2022 seront versées sur l'exercice comptable 2023.

Enfance-Jeunesse

- Les charges de personnel de l'accueil de loisirs de Navarrenx ont fortement été impactées en 2022 par la mise en place d'une nouvelle organisation du temps de travail, avec plus de temps de préparation, combinée à l'arrivée d'une nouvelle directrice au 1er janvier et au remplacement de 2 animatrices permanentes en congé maternité puis parental.
- Les accueils de loisirs, gérés en régie, ont accueilli plus d'enfants en 2022, d'où une hausse des recettes liées au paiement des familles mais également une hausse des dépenses de fonctionnement : repas, alimentation, fournitures, sorties et transports.

Action sociale

Faits marquants de l'année :

- La CCBG bénéficie d'une subvention de 30 000 € par an de l'Etat pour la création d'un accueil France Services déployé sur trois sites à l'échelle du territoire à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Les coûts complémentaires liés au fonctionnement de France Services sont les frais refacturés par le CCAS de Salies pour la permanence au pôle social (utilisation du bureau et mise à disposition de l'agent d'accueil). La permanence à Sauveterre se fait dans les locaux de la mairie et la permanence de Navarrenx se fait dans les locaux de la CCBG.

Tourisme

Faits marquants de l'année :

- La contribution à l'OT Béarn des gaves est de 318 000 € en 2022, soit une augmentation maîtrisée de 16 000 € par rapport à 2021. Ce budget 2022 s'inscrivait dans un contexte particulier suite au diagnostic mené par le cabinet RH Partners sur l'organisation interne et la structuration de l'Office de Tourisme fin 2021/début 2022. Le diagnostic a été financé par l'EPIC, mais les frais de restitution de l'audit étaient à la charge de la CCBG.

Tourisme

Faits marquants de l'année :

- Les frais de raccordement à la fibre, la mise en place de la nouvelle téléphonie suite aux nouveaux agencements des 3 sites de l'OT ainsi que les nouveaux contrats de téléphonie sont pris en charge directement par la CCBG.
- Le programme annuel d'entretien des chemins de randonnée s'élève à 26 216 € en 2022, avec une dépense incluse de 2 500 € pour l'ouverture de chemins de randonnée.

Economie

Faits marquants de l'année :

- Le budget d'animation pour stimuler la dynamique économique et encourager les nouveaux modèles, ainsi que la formation des acteurs économiques sont portés par le budget général à compter de 2022. Les dépenses réalisées s'élèvent à 8 508 € pour un budget de 8 000 € prévu.
- Deux apprentis en BTS communication ont été accueillis à La Station : Mme Nuques pour 6 mois au 1er semestre 2022 et M. Bagur à compter de septembre 2022 pour 2 ans.

Economie

Faits marquants de l'année :

- Le territoire du Béarn des gaves, lauréat de l'appel à projets national « Petites Villes de Demain », a pu bénéficier d'une subvention pour la revitalisation du commerce via le cofinancement d'un poste de « manager de commerce », à hauteur de 80 % du coût, plafonné à 20 000 € par an sur une période de 2 ans. La CCBG a recruté une manageuse de commerce au 1er septembre 2021. La subvention de l'Etat a été perçue en totalité en 2022, soit 40 000 €.



Economie

Faits marquants de l'année :

- L'obtention de la subvention AMI manufacture de proximité pour La Halle a nécessité de participer à des formations d'incubation financées à hauteur de 4 000 € (frais de déplacement, frais de restauration et d'hébergement).

Aménagement du territoire

Faits marquants de l'année :

- La mission confiée à l'AUDAP pour construire un projet de territoire s'est chiffrée à 40 180 €, à laquelle s'ajoute les 5 000 € d'adhésion, subventionnée à hauteur de 12 500 € par la CAF.
- Le renfort du service mutualisé d'urbanisme avec un agent à temps partiel, mis à disposition par l'APGL pendant 6 mois, pour l'instruction des actes et des autorisations d'urbanisme a coûté 14 472 €.

Aménagement du territoire

Faits marquants de l'année :

- Suite à ce renfort et aux besoins de fonctionnement du service mutualisé, une 3^e chargée d'instruction de l'urbanisme a été recrutée au 1^{er} novembre 2022. Les 3 agents représentent 2,6 équivalents temps plein avec 2 agents à 80 %. Ce renfort est pris à charge dans la refacturation aux communes avec l'augmentation du nombre d'actes traités.

Petites villes de
demain

Faits marquants de l'année :

- Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », différents partenaires financent des études et diagnostics à l'échelle de notre territoire. La CCBG a réalisé en 2022 pour un montant total de 72 738 € : une étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre de dispositifs en faveur de l'habitat, une étude «Tiers-Lieux» pour les communes, une étude sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel (convention avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et une expertise Cerema.

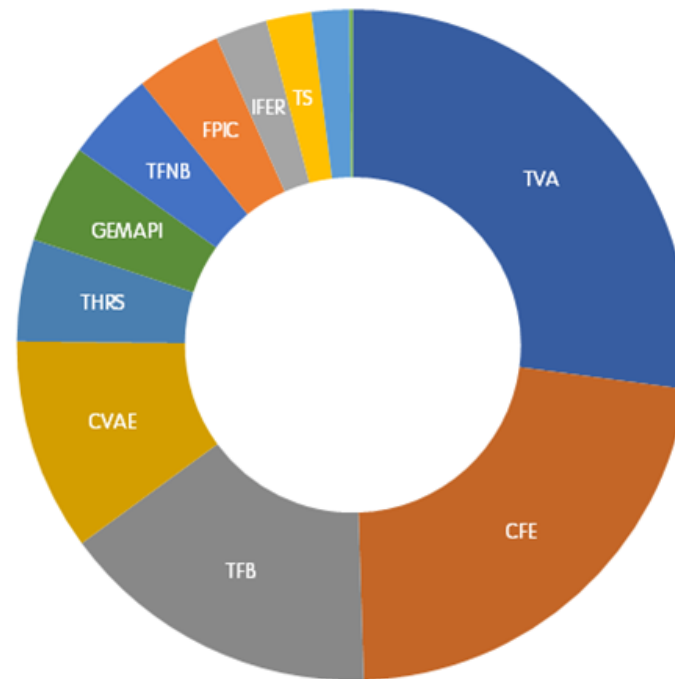
Compte administratif 2022

Fonctionnement CCBG

Fiscalité

Faits marquants de l'année :

- Les impôts et taxes représentent 63 % des recettes de fonctionnement pour 5 025 396 €.
- La répartition des principales ressources fiscales de la CCBG est la suivante :



Fiscalité

Faits marquants de l'année :

- La suppression de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au 31 décembre 2021 avec le passage en redevance incitative de tout le territoire au 1er janvier 2022, entraîne une nouvelle répartition du poids des taxes dans les ressources de la Collectivité. La fraction de TVA nationale est la première ressource fiscale de la CCBG, à hauteur de 27 % en 2022. Cette situation va s'accroître avec la suppression de la CVAE en 2023, remplacée par une fraction complémentaire de TVA.

Affectation des résultats 2022

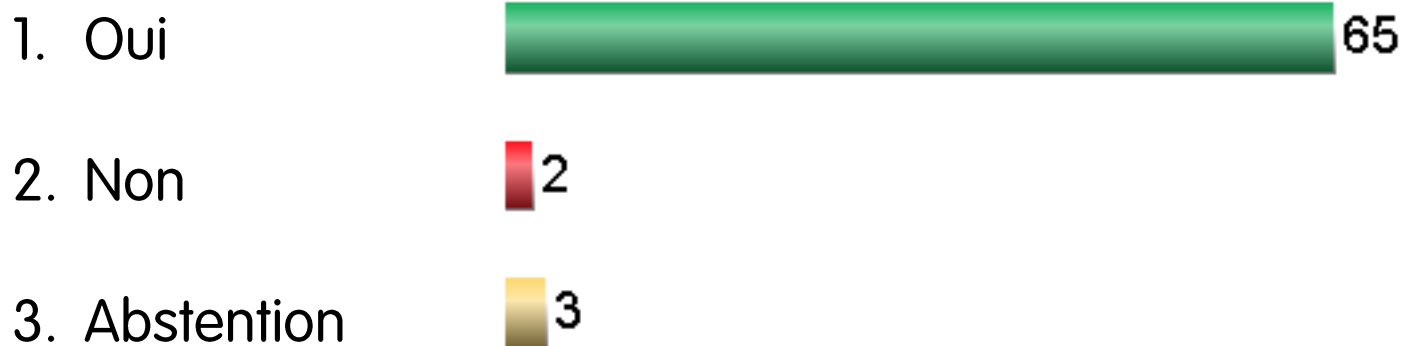
Budget général

CA 2022 - Budget CC Béarn des Gaves		
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	8 030 863,59	7 965 199,39
Reports N-1		1 354 647,68
Réalisations 2022 + Reports N-1	8 030 863,59	9 319 847,07
Résultat de clôture fonct.	1 288 983,48	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	1 278 494,15	2 051 440,87
Reports N-1	339 718,17	
Réalisations 2022 + Reports N-1	1 618 212,32	2 051 440,87
Résultat de clôture invest.	433 228,55	
<i>Restes à réaliser à reporter en N+1</i>	75 557,00	
Affectation des résultats		
Résultat d'exploitation au 31/12/2022		1 288 983,48
Affectation complémentaire en réserve (1068)		265 749,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)		1 023 234,48
Résultat d'investissement reporté (001)		433 228,55

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BUDGET GÉNÉRAL

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion.



Reçus - :70

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BUDGET GÉNÉRAL

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif.

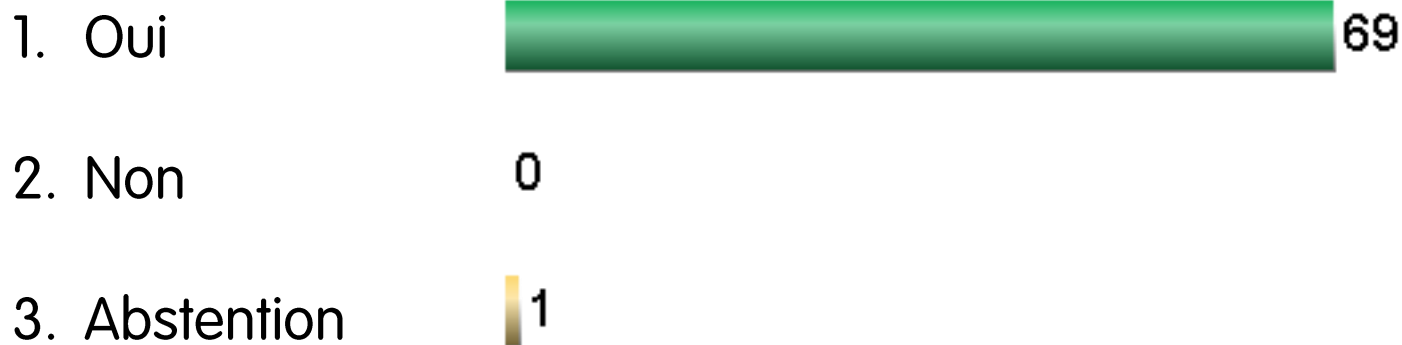


Reçus - :69

VOTE DES CG / CA / AR 2022

BUDGET GÉNÉRAL

Il vous est proposé d'approuver l'affectation des résultats proposée.



Reçus - :70